

DOC. PARLEMENTAIRE No 18

diverses formes, mais pas toujours conformes à leur version originale. D'autres ont paru dans des ouvrages qu'il est très difficile d'obtenir aujourd'hui et qu'on trouvera rarement au Canada, ailleurs que dans quelques-unes des bibliothèques les mieux garnies.

Non seulement ce volume contient en majeure partie, des documents importants encore inédits, mais l'existence d'un certain nombre d'entre eux était à peine soupçonnée. Ceux-ci jettent une lumière nouvelle et abondante sur les phases les plus saillantes de l'histoire constitutionnelle du Canada.

En autant qu'il a été en notre pouvoir, nous avons puisé ces documents aux sources les plus authentiques et nous les imprimons strictement tels que nous les trouvâmes, sans tenter de corriger même les fautes notoires d'orthographe, de ponctuation ou de grammaire. Il est évident que toute correction que nous aurions faite n'aurait eu pour résultat que d'accentuer la confusion causée par les omissions ou les erreurs qui se rencontrent dans la version primitive.

La plupart des documents reproduits dans ce volume se trouvent dans les archives canadiennes, sous forme de copies d'originaux du *Public Record Office* de Londres. Cependant, il arrive quelquefois que les documents du *Public Record Office* ne sont eux-mêmes que des duplicata obtenus à l'époque de la rédaction des originaux.

La collation de ces documents avec les originaux a eu lieu dans la plupart des cas, avant leur reproduction dans ce volume.

On remarquera que les documents proviennent principalement de trois séries, désignées par les lettres Q, B et M, qui n'auraient pas de signification spéciale, si ce mode de classification arbitraire mais commode, n'avait été adopté originairement par la division des archives.

ADAM SHORTT.

ARTHUR G. DOUGHTY.